

- Adopte les tarifs en déchèteries pour les professionnels comme indiqué ci-dessous :

ABONNEMENT ANNUEL DE 50 € (Incluant un forfait de 4m³ pour l'accès en déchèterie. Les apports au-delà seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

Apports limités à 3 m ³ par semaine	Nature des déchets	m ³ supplémentaire (au-delà de 2 m ³ par semestre)	
	<i>Encombrants</i>	30 € / m ³	
	<i>Gravats</i>	20 € / m ³	
	<i>Bois</i>	10 € / m ³	
	<i>Végétaux</i>	20 € / m ³	
	<i>Plastiques</i>	15€ / m ³	
	<i>Cartons</i>	10€ / m ³	
	<i>Métaux</i>	Gratuit	
		Meubles	
		Gratuit	
Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	<i>Emballages souillés</i> <i>Filtres à huile de voiture</i> <i>Peintures/Solvants</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m ³ annuel ou de 2m ³ semestriel (facturation dès le premier apport) 2,50 € / kg
	Catégorie 2 et 3	<i>Aérosols pleins ou vides</i> <i>Phytosanitaires</i> <i>Produits non identifiés</i> <i>Autres déchets toxiques</i> <i>Réactifs de laboratoire</i>	5,00 € / kg
		<i>Batteries</i> <i>Cartouches d'encre</i> <i>Huiles de vidange</i> <i>Huiles de friture</i> <i>Piles</i> <i>Ampoules/Néons</i> <i>Radiographies</i>	Gratuit

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 12 décembre 2025,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Ile Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr